

STAGE DE FORMATION MISE EN PLACE D'ATELIERS THÉRAPEUTIQUES POUR VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES – MODULE 1

Dans le cadre de la structuration et de la professionnalisation de la pratique, la Fédération Française d'Escrime organise, par le biais de son institut de formation (IFFE), un stage de formation sur la mise en place d'ateliers de reconstruction par l'escrime.

LES OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les principes généraux des ateliers thérapeutiques utilisant l'escrime comme outil d'accompagnement des victimes de violences sexuelles et les conditions nécessaires à leur mise en œuvre.
- Constituer les bases d'un réseau territorial en identifiant les professionnels de santé, les intervenants spécialisés et les associations d'aide aux victimes à mobiliser, ainsi que leurs rôles respectifs.
- Évaluer les besoins humains, matériels et financiers nécessaires au déploiement du dispositif et élaborer une première estimation budgétaire.
- Identifier les sources de financement potentielles et les démarches à entreprendre auprès des organismes publics et privés susceptibles de soutenir le projet.
- Élaborer une feuille de route opérationnelle précisant les partenariats à développer, les financements à rechercher et les étapes nécessaires à la mise en place des ateliers dans sa structure.

PUBLIC CONCERNE :

Aucun diplôme professionnel d'encadrement sportif n'est exigé pour ce module de montage de projet. Il est recommandé d'être impliqué dans une structure d'escrime et de porter un intérêt aux projets associant sport, santé et accompagnement des personnes vulnérables.

La participation au module 1 ne permet pas, à elle seule, d'encadrer les séances du protocole.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Lundi 7 décembre 2026, de 9h30 à 13h30 (4 heures)

Séquence 1 – Comprendre le dispositif et ses conditions de mise en œuvre

- Présentation du dispositif ATPE, de ses objectifs et du protocole en dix séances ;
- Spécificités de l'utilisation de l'escrime dans l'accompagnement des victimes de violences sexuelles ;
- Conditions humaines, matérielles, organisationnelles et de sécurité nécessaires à la mise en place des ateliers.

Séquence 2 – Constituer une équipe pluridisciplinaire et développer son réseau de partenaires

- Identification des professionnels à mobiliser : psychologues, médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, enseignants d'escrime et autres intervenants spécialisés ;
- Définition des rôles, compétences et responsabilités de chaque intervenant ;
- Identification des associations d'aide aux victimes et des partenaires territoriaux ;
- Méthodes de mobilisation des professionnels, de constitution du réseau et de formalisation des partenariats ;
- Principes de coordination de l'équipe et de définition du cadre d'intervention des différents professionnels.

Séquence 3 – Construire et financer son projet

- Identification des besoins humains, matériels et financiers et élaboration d'un budget prévisionnel ;
- Repérage des sources de financement : services de l'État, collectivités, dispositifs du sport et de la santé, fondations et mécénat ;
- Méthodologie de préparation des demandes de subvention et de mobilisation des financeurs ;
- Élaboration d'une feuille de route précisant les partenariats à développer, les démarches financières et les étapes nécessaires au déploiement du dispositif dans sa structure.

LA DATE ET LE LIEU

Modalité : présentiel.

Date : lundi 7 décembre 2026. Horaires : 9 h 30 – 13 h 30.

Lieu : Salle d'armes Armand Massard - 66, boulevard du Montparnasse - 75015 Paris

Accès : Métro Montparnasse–Bienvenue (lignes 4, 6, 12 et 13).

Attention : l'entrée se fait par la piscine Armand Massard, sous le centre commercial Montparnasse, puis en descendant vers les salles d'armes situées au niveau inférieur.

L'accueil aura lieu à partir de 9H00 à la salle d'armes.

Le lieu d'accueil garantit les conditions de sécurité et le plan d'évacuation est affiché dans la salle.

LE COÛT

Coût pédagogique : 120€ pour les 4H (1 demi-journée de formation)

Le paiement s'effectuera **uniquement par virement bancaire** sur le compte de l'IFFE, avant le début de la formation.

LES INTERVENANTS

- Olivier SERWAR, créateur méthodologie, Maître d'armes et maître praticien en PNL
- Philippe PAUTRAT, thérapeute en relation d'aide, Maître d'armes, préparateur mental

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

L'INSCRIPTION

L'inscription s'effectue via le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmMIHr8oU9OsNxI0_6Wt40XnKxsvfRaZ46L0T_9Z6fMddAZw/viewform?usp=dialog

Le nombre de places est limité à 20

Les inscriptions seront closes **le lundi 27 Novembre 2026.**

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. **Aucun règlement sur place.**